



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans l'invitation à soumissionner aux conditions prévues dans l'invitation à soumissionner et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette invitation à soumissionner est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

| | |
|---|------------------------------------|
| Solicitation No. - N° de la demande 1000337205A | Amendment No. - N° de modification |
| Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1 | File No. - N° de dossier |

No of Page/

N° de page 16

Date of Solicitation – Date de la demande

Le 23 novembre 2017

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.

Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.

Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : _____ Date : _____

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et de ____ (inscrire le nom de l'entreprise ou du consultant) évaluera les soumissions.

| | |
|---|--|
| Invitation à soumissionner envoyée à : [La présente section, « Invitation à soumissionner envoyée à : », n'est remplie que lorsque la invitation à soumissionner n'est pas publiée sur le site du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement.] | |
| Nom et adresse du fournisseur : (Ville, province) | [Le numéro de l'AMA commence et se termine par E60PQ-140003/.../PQ.] |
| Personne-ressource : | |
| - Nom : | |
| - Numéro de téléphone : | |
| - Courriel : | |
| - Numéro de télécopieur : | |
| Invitation à soumissionner publiée par : | |
| Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner : | Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous. |
| Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous. | |
| - Au plus tard à la date et à l'heure limites : | a. Le 04 décembre 2017 b. 14H00 HNE |

| | |
|---|---|
| - À l'emplacement physique (le cas échéant) | Agence du revenu du Canada Unité de réception des soumissions Centre de technologie d'Ottawa Quai de réception 875, chemin Heron Salle D-95 Ottawa ON K1A 1A2 |
| - À l'adresse de courriel (le cas échéant) | LES SOUMISSIONS TRANSMISES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE NE SERONT PAS ACCEPTÉES. |

Demandes de renseignements sur la demande de soumissions

| | |
|--|--------------------------|
| Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse. | Deux (2) jours ouvrables |
|--|--------------------------|

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

| | | |
|-----------|--|---|
| 1. | Modalités du contrat | |
| | Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante. | |
| 2. | Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché) | |
| 2.1 | Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique). | |
| | a. | <input checked="" type="checkbox"/> L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés. |
| | b. | <input type="checkbox"/> Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes. |
| | c. | <input type="checkbox"/> Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité. |
| 3. | Besoin | |
| 3.1 | L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A. | |
| 4. | Responsables | |
| 4.1 | Autorité contractante | |
| | Nom : | Samuel Snow |
| | Titre : | Analyste à l'approvisionnement |
| | Ministère, organisme ou société d'État : | Agence du Revenu du Canada |
| | Adresse : | 250 rue Albert, 8 ^e étage, Ottawa, ON K1A 0L5 |
| | Numéro de téléphone : | 613-946-7968 |
| | Numéro de télécopieur : | 613-957-6655 |
| | Courriel : | samuel.snow@cra-arc.gc.ca |
| 4.2 | Responsable du projet | |
| | Nom : | |
| | Titre : | |
| | Ministère, organisme ou société d'État : | |
| | Adresse : | |
| | Numéro de téléphone : | |
| | Numéro de télécopieur : | |
| | Courriel : | |
| 4.3 | Représentant de l'entrepreneur | |
| | Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous. | |

| | |
|-------------------------------------|--|
| 5. | Paiement |
| | Mode de paiement |
| | La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Paiement unique |
| <input type="checkbox"/> | Paiements multiples |
| 6. | Facturation |
| | En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement : |
| | Nom de l'organisation et personne-ressource : Agence du revenu du Canada (ARC) |
| | Adresse : rue 165 Duckworth St. John's, NL A1B 4R5 |
| 7. | Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée. |
| <input type="checkbox"/> | Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. (1985), ch. D-1. |

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s)

- a. Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand les produits requis doivent s'uniformiser à la hauteur de systèmes de cloisons faisant partie d'un inventaire existant. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

Les besoins de catégorie 6 peuvent être divisés davantage par espace ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. L'espace est défini comme un emplacement disponible à une fin particulière, comme une salle de conférence ou un espace de collaboration. Les articles semblables sont des produits ayant une conception et une construction similaires.

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

g. Services liés aux produits

2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) _____

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette IAS - Catégorie 1.

On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : Sans objet.

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : Catégorie 1 : Cloisons interraccordables et Systèmes autostables.

Tableau 1 – Produits

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | |
|---|-----------------|--|-----|---------------------------------------|------------------------------|--|
| Pt | CIUGDC | Description du produit (zone facultative) | Qté | N° de pièce du fournisseur | Prix de lot ferme** \$ | Total calculé [Qté x Prix] \$ |
| 1 | Voir l'annexe C | | | | | |
| ** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin. | | | | Total des produits | | \$ |

Tableau 2 – Livraison

| Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | |
|---|---|--|---|--|--------------------|---|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue (A-M-J) | Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)* | Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous* | Prix ferme** \$ | Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$ |
| 1 | rue 165 Duckworth St. John's, NL A1B 4R5 | Au plus tard huit (8) semaines après attribution d'un contrat. | (En dehors) | (A) (M) (J) | | |
| * Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin. | | | | Total des livraisons : | | \$ |

Tableau 3 – Installation

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | |
|---|---|--|--|---|--------------------|---|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu : | Date voulue (A-M-J) | Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)* | Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous* | Prix ferme** \$ | Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$ |
| 1 | rue 165 Duckworth St. John's, NL A1B 4R5 | Au plus tard huit (8) semaines après attribution d'un contrat. | (En dehors) | (A) (M) (J) | | |

| | | |
|---|------------------------------|----|
| * Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin. | Prix total de l'installation | \$ |
|---|------------------------------|----|

Tableau 4 – Produit optionnel

Sans objet.

Tableau 5 – Livraison optionnelle

Sans objet.

Tableau 6 – Installation optionnelle

Sans objet.

Tableau 7 – Services liés aux produits

Sans objet.

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

| | | |
|-----------|--|--|
| 1. | Finis normalisés | |
| 1.1 | L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada. | |
| 2. | Installations du Canada où se fera la livraison | |
| 2.1 | Plates-formes de chargement | |
| A | Lieu | rue 165 Duckworth St. John's NL A1B 4R5 |
| B | Quai/ | Non disponible (hors service) |
| C | Élévateur | Non disponible (hors service) |
| D | Porte | Existe |
| 2.2 | Monte-charge | Non disponible (hors service) |
| 2.3 | Autre (préciser) | Le monte-charge est hors service. Par conséquent, l'ARC exige que le matériel soit livré à la rue Duckworth après les heures normales d'ouverture. Il est nécessaire pour le camion de livraison d'avoir un chariot élévateur pour sortir les palettes du camion. Ensuite, les palettes peuvent être acheminées par les portes principales dans la zone requise. |
| | Continuité des attestations | |
| | Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne : | |
| 3.1 | les dispositions relatives à l'intégrité | |
| 3.2 | le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs | |
| 3.4 | la conformité du produit | |
| 3.5 | l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B) | |

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

| | | |
|----|---|----|
| 1 | Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C | \$ |
| 2 | Total des produits optionnels (Tableau 4) | \$ |
| 3 | Total des livraisons (Tableau 2) | \$ |
| 4 | Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) | \$ |
| 5 | Total des installations (Tableau 3) | \$ |
| 6 | Total des installations optionnelles (Tableau 6) | \$ |
| 7 | Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7) | \$ |
| 8 | Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) voir Annexe D | \$ |
| 9 | Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu) | \$ |
| 10 | Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) : | \$ |
| 11 | Taxes applicables : | \$ |
| 12 | Coût estimatif total (10 + 11) : | \$ |

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

| Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire | | |
|--|---|-------------|
| 1. | Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat | |
| | Nom : | Téléphone : |
| | | Courriel : |
| | | Autre : |

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

Annexe B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Sans objet.

ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE

Directives à l'intention du ou des soumissionnaires :

Pour le scénario d'approvisionnement B, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) Les plan(s) d'étage complet(s) avec la liste des produits proposés, approuvé dans l'AMA;
- b) Une liste de produits proposés, approuvé dans l'AMA, et offerts au(x) plan(s) d'étage.

La liste de produits doit inclure à tout le moins les renseignements suivants :

- Les numéros des pièces du fournisseur;
- Une brève description des produits;
- Les quantités;
- Les prix fermes.

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend tous les éléments et les quantités nécessaires indiqués dans les plans d'étage, conformément à la description et à la configuration de produit, et les modèles de cloisons énoncés à l'Annexe C.

***À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur... ».**

1) Le(s) plan(s) d'étage en format PDF ou AutoCAD.



Floor plan_Plan
d'étage.pdf

Fourni également en pièce jointe.

2) Description des produits

- a. Hauteur de tous les panneaux nécessaires (**Cloisons B et Cloisons C**): Hauteur de base avec un panneau d'intimité pour atteindre la hauteur de Panneau additionnel pour intimité en position assise en utilisant l'un des CIUGDC identifiés dans la section Configurations des produits à l'article 3 de la présente annexe (annexe C);
- b. Puissance : Prise(s) électrique(s) au-dessous de la surface de travail; et
- c. Type d'alimentation : Colonnettes techniques.

3) Configurations des produits

| # | CIUGDC (numéro d'identification unique du gouvernement du Canada) | Description de produit | Quantité |
|---|---|---|----------|
| 1 | | Cloisons A Hauteur de base: Hauteur de base Puissance: Prise(s) électrique(s) au-dessous de la surface de travail Élément inférieur 1: tissu Élément inférieur 2: tissu Largeur: 914mm (36in./po) | 24 |

| | | | |
|---|---|--|------------|
| | | | |
| 2 | | <p>Cloisons B Hauteur de base: Hauteur de base Puissance: Prise(s) électrique(s) au-dessous de la surface de travail Élément inférieur 1: Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu Élément inférieur 2: tissu Largeur: 914mm (36in./po)</p> | 30 |
| 3 | | <p>Cloisons C Hauteur de base: Hauteur de base Puissance: Prise(s) électrique(s) au-dessous de la surface de travail Élément inférieur 1: tissu. Élément inférieur 2: tissu Largeur: 914mm (36in./po)</p> | 125 |
| 4 | | Colonnettes techniques | 9 |
| 5 | ACPRPMAFxxxxxxx1236xx OR ACPRPMAFxxxxxxx1536xx OR ACPRPMAFxxxxxxx1836xx OR ACPRPMAFxxxxxxx2036xx OR ACPRPMAFxxxxxxx2436xx | CATÉGORIE : Accessoires SOUS-CATÉGORIE : Panneaux d'intimité SUPPORTS ET APPUIS : Monté sur cloison MATÉRIAUX ET FINIS : givré | 155 |

4) L'aménagement du poste de travail ou Matrice de panneau

a. Matrice de panneau

Panel A:

| | |
|--|--|
| Élément inférieur 1 | Élément inférieur 2 |
| Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu. | Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu. |
| Côté 1 | Côté 2 |

Panel B:

| | |
|--|---------------------|
| Panneau d'intimité (doit être amovible à l'aide d'un tournevis ou d'une clé hexagonale) | |
| Élément inférieur 1 | Élément inférieur 2 |
| Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu. | Tissu |
| Côté 1 | Côté 2 |

Panel C:

| | |
|--|---------------------|
| Panneau d'intimité (doit être amovible à l'aide d'un tournevis ou d'une clé hexagonale) | |
| Élément inférieur 1 | Élément inférieur 2 |
| Tissu. | Tissu |
| Côté 1 | Côté 2 |

b. L'aménagement du poste de travail

Sans objet.

1. Produits et prix

| | | |
|---|------------------------------|---|
| 1 | Total des produits | INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 1 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE |
| 2 | Total des livraisons : | INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 3 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE |
| 3 | Prix total de l'installation | INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 5 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE |

ANNEXE D

Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Sans objet.